

## Parc automobile - Programme d'acquisition de véhicules et de matériels divers pour l'année 1994

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Après le vote du budget pour l'année 1994, il convient d'arrêter le programme de renouvellement partiel de véhicules et matériels divers nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des services municipaux.

Les propositions ont été élaborées en fonction de l'enveloppe globale des crédits et des besoins prioritaires des différents services.

Ainsi, pour l'ensemble des services municipaux, le programme proposé est le suivant :

### **Budget principal - compte 901.0/2150.00511 et 901.0/2147.00511 code 32000**

. Acquisition de véhicules

Type	Catégorie	Véhicules à réformer	Véhicules à acquérir	Estimation KF TTC
Berlines	1000	Au coup par coup suivant l'état de vétusté des véhicules		950
Fourgonnettes	2000			
Fourgons	3000			
Bennes à Ordures Ménagères (BOM)	6000	1	1	800
Transformation BOM et benne à verre		1	1	200
Camions < 8 t	4000	1	remplacement par une berline	50
Total				2 000

Renouvellement de matériels 600 KF

dont :

. Espaces Verts 350 KF

. Voirie 250 KF

Grosses réparations Parc Auto 870 KF

### **Service des Eaux - compte 892.2182.00512 code service 30700**

- 1 berline (remplacement 2114) 60 KF

- 1 fourgonnette (remplacement 2115) 50 KF

-----  
120 KF

### **Service Assainissement - compte 893.2182.00513 code service 30800**

- 1 fourgonnette 60 KF

Sur avis favorable de la Commission Parc Automobile, le Conseil Municipal :

- 1) approuve le programme d'acquisition de véhicules et matériels divers ci-dessus proposé,
- 2) autorise M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres, ainsi que les avenants, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 1994.